

# ***LE PETIT FRONTIGNACOIS***



***JUILLET 2021***

# LE PETIT MOT DU MAIRE

En premier lieu je tiens tout particulièrement à remercier Armand SAURAT, notre conseiller municipal, pour son engagement et son dévouement pour la commune durant l'année de son mandat. Sa disparition brutale a vraiment perturbé le Conseil Municipal. Il nous laisse un grand vide. C'était un homme de grande valeur, le cœur sur la main et toujours prêt à rendre service. Dévoué, attentif et de bons conseils pour sa commune, il va nous manquer. Au nom de tout le Conseil MERCI Armand et repose en paix.

Ces premiers mois de 2021 sont les mois les plus tristes depuis bien longtemps avec 4 décès. Ceux de Simone FLORANNE, de Jeannot LOUIS et son épouse Josée LOUIS en plus de celui d'ARMAND.

En ce qui concerne les affaires de la commune, vous avez constaté que les impôts fonciers sont passés de 5,9 % à 27%. C'est simplement dû au fait de la suppression de la taxe d'habitation, et le transfert de la part de la taxe foncière prélevée par le département qui vient s'ajouter à celle de la commune. Ce qui n'impacte en rien sur une éventuelle augmentation, car je le rappelle les impôts communaux n'ont pas augmenté depuis 2008.

Cette année un budget un peu spécial en investissement puisque nous intégrons l'excédent d'investissement de l'assainissement collectif, une opération comptable puisque nous reverserons cette recette au syndicat Réseau 31 à qui nous avons transféré la compétence au 1<sup>er</sup> Janvier 2021.

Quelques travaux en cette période compliquée. Le changement de poteau sur la chemin d'Antichan, poteau bois complètement pourri, attaqué même par le pic vert. Avec la vente de l'école en début d'année, l'enfouissement des lignes électriques (le bout du chemin de CAYRO et de la fontaine de Saint ROCH jusqu'à la DIRSO) devrait débiter d'ici la fin de l'année. Un gros chantier qui perturbera la circulation pendant quelques jours et dont il faudra s'armer de patience. Toutes les informations sur les travaux seront communiquées aux riverains en temps et en heure.

Nous avons contribué pour la première année au concours des villages fleuris. Concours un peu spécial car tout en numérique. Un dossier avec des photos et des commentaires pour expliquer le travail et la volonté de valoriser le village a été présenté au Conseil Départemental. Chose menée à bien par Marie-Claire. Nous avons obtenu un diplôme d'Honneur pour la commune. Madame Gay Baillon, pour son devant de porte très joliment fleuri, a également obtenu un diplôme. Ce travail continue et je me réjouis de voir que de plus en plus de personnes fleurissent leur maison, simplement par une jardinière plastique superbement retravaillée ou quelques jardinières rajoutées çà et là. Un grand MERCI à tous. Nous avons de nouveau postulé pour le concours de 2021. Le jury devrait venir visiter le village fin juin début juillet.

Un petit rappel en ce qui concerne les crottes de chien. Il y en a un peu partout et c'est bien dommage car cela dégrade l'image du village. Une pelle à crottes est installée près du lavoir. Faudra-t-il en installer d'autres ? Après, bien sûr, il y a la loi qui dit que ..... Faut-il en arriver là ? Je pense que les Frontignacoises et Frontignacois sont assez compréhensifs pour les ramasser comme le font nos amis Anglais, récemment installés au village et je les en remercie. Ne pas laisser les chiens divaguer est déjà une première solution.

La dernière page est une constatation faite par un bûcheron qui m'a prévenu du problème de la maladie des frênes, qui prend de plus en plus d'ampleur et qui peut causer des soucis à leur propriétaire. Merci à Victor pour ses conseils avisés.

LE MAIRE  
Yves PLANAS

## BUDGET COMMUNAL 2021

FONCTIONNEMENT DÉPENSES			PROPOSITIONS
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		43 879,96 €
12	CHARGE DE PERSONNEL		17 750,99 €
14	ATTENUATION DE PRODUITS		1 000,00 €
23	Virement à la sect d'investis		20 000,00 €
65	AUTRES CHARGES COURANTES		43 800,00 €
66	CHARGES FINANCIÈRES		500,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 000,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>			<b>128 930,95 €</b>

FONCTIONNEMENT RECETTES			
002	Excédent antérieur reporté		90 755,12€
13	Atténuation de charges		
70	Ventes prod fab,prest serv		3 050,00 €
73	Impôts et taxes		17 500,00 €
74	Subventions D'exploitation		17 625,83 €
75	Autres produits gestion cour		0,00 €
76	Produits financiers		0,00 €
040	Opération d'ordre		
<b>TOTAL DES RECETTES</b>			<b>128 930,95 €</b>

INVESTISSEMENT DEPENSES			
001	Solde d'exécution d'inv.reporé		0,00 €
10	Dotations fonds divers		0,00 €
20	Immobilisations incorporelles		0,00 €
040	Opérations d'ordre entre section		0,00 €
16	Remboursement d'emprunts		2 000,00 €
202	Frais d'urbanisme		1 085,66€
21	Immobilisations corporelles		185 081,11€
23	Immobilisations en cours		0,00 €
13	Opération d'équipement		0,00 €
4581	investissement sous mandat		7 800,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>DÉPENSES</b>		<b>188 166,77€</b>

INVESTISSEMENT		RECETTES	
001	Excédent d'investissement reporté		48 752,43€
024	Produit de cessions		112 000,00 €
10	Affectation au compte		18 414,34 €
13	Subventions d'investissement		9000,00€
16	Emprunts et dettes assimilée		0,00 €
28	Amortissement des immos		0,00 €
4581	investissement sous mandat		0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES</b>		<b>188 166,77 €</b>

## ÉLECTIONS RÉGIONALES PREMIER TOUR

Inscrits : 75 Votants : 41 Blancs : 4 Nuls : 2 Exprimés : 35

M. GARRAUD Jean-Paul	7 voix
Mme MARTIN Myriam	0 voix
M. PRADIE Aurélien	1 voix
M. TERRAIL-NOVES Vincent	3 voix
M. MAURICE Antoine	8 voix
Mme DELGA Carole	16 voix
Mme ADRADA Malena	0 voix
M. LE BOURSICAUD Antony	0 voix

## ÉLECTIONS RÉGIONALES 2EME TOUR

Inscrits : 75 Votants : Blancs : Nuls : Exprimés :

M. GARRAUD Jean-Paul	5 voix
M. PRADIE Aurélien	3 voix
Mme DELGA Carole	23 voix

## ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 1<sup>ER</sup> TOUR

Inscrits : 75 Votants : 41 Blancs : 3 Nuls : 0 Exprimés : 38

Mme CHIMENTI Michèle et M. OLIVER Michel	7 voix
M. HEYRAUD Jean-Claude et Mme SEGARD Chantal	9 voix
Mme BAISSÉ Danielle et M. BOATO Christian	3 voix
Mme ARTIGUES Roselyne et M. RIVAL Patrice	18 voix
M. ALMEIDA José et Mme MONTANE Sylvie	1 voix

## ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 2EME TOUR

Inscrits : 75 Votants : Blancs : Nuls : Exprimés :

Mme CHIMENTI Michèle et M. OLIVER Michel	4 voix
Mme ARTIGUES Roselyne et M. RIVAL Patrice	25 voix





Lors de la dernière intervention du SDEHG (Syndicat d'Énergie de la Haute Garonne) pour le changement de la lampe grillée, les techniciens, par mesure de sécurité, ont refusé de changer la lampe car le poteau bois n'aurait pas supporté leur poids lors de l'intervention. Trop dégradé au pied et attaqué par le pic vert. Des travaux de maintenance pris en charge entièrement par le Syndicat que je remercie pour leur réactivité. Ce poteau n'est pas prévu lors de l'enfouissement des lignes électriques.



Merci à Luc pour son aide matérielle et technique pour la couverture du nouveau panneau d'affichage



Des petits détails tout au long du village qui font le charme et la curiosité de Frontignan.



Félicitations à Madame Gay Baillon pour son diplôme d'honneur bien mérité par son travail et sa dextérité.





Mesdames, Messieurs les usagers du service assainissement collectif de la commune de Frontignan de Comminges

Depuis le mois de septembre 2009, la commune de Frontignan de Comminges a transféré la compétence Eau potable à Réseau 31.

Satisfait de la qualité du partenariat avec les services que Réseau 31, la commune a souhaité transférer la compétence Assainissement Collectif à Réseau31. Cette décision a été entérinée par le Conseil Municipal du 03 Aout 2020.

Concrètement les services de Réseau31 assureront la totalité des opérations liées à la compétence assainissement des eaux usées et notamment :

- Les opérations d'entretien et d'exploitation de tous les équipements liés au service (réseau et station d'épuration)
- Les branchements neufs sur le réseau de collecte
- La facturation de la redevance liée au service de l'assainissement

A ce titre, la commune avait acté depuis 2015 de facturer la redevance Assainissement collectif, un an après la facturation d'eau potable par les services de Réseau 31. Vous avez donc reçu en 2020 la facture pour la redevance assainissement collectif 2019.

Afin de réduire le temps de facturation entre ces deux factures et garder plus de lisibilité pour les usagers, nos deux collectivités se sont entendues pour réduire cette fréquence, ce qui engendrera, cette année 2021, une double facturation au titre des années 2020 (facturé durant l'été) et 2021 (facturé en fin d'année).

Nous sommes conscients que les montants dûs, parfois importants, et l'acquittement des factures peuvent engendrer de réelles difficultés financières pour les usagers. Vous pouvez, si vous le souhaitez, à réception du titre de paiement, solliciter un étalement des paiements auprès de la Pairie Départementale (dont les coordonnées figurent sur la facture) qui vous indiquera la démarche à suivre.

Le centre d'exploitation Pyrénées Comminges basé à Saint Gaudens assumera ces tâches avec l'appui des services support mutualisés sur tout le territoire du Syndicat.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, demander tous renseignements utiles auprès de la mairie ou des services de Réseau31 (05.62.00.72.80 ou [stgaudens@reseau31.fr](mailto:stgaudens@reseau31.fr)). Le site [www.reseau31.fr](http://www.reseau31.fr) vous permettra également de trouver tous les renseignements que vous jugeriez utiles (règlement de service, tarification, formulaires de demande,...).

Un spectaculaire feu s'est produit le 2 MAI dans l'après-midi au niveau de la plaine. La carcasse de l'engin agricole montre bien l'ampleur de l'incendie. L'herbe sèche et une rotation trop rapide sont peut-être à l'origine du sinistre. Merci aux pompiers pour leur intervention rapide et efficace au milieu des prés. Plus de peur que de mal.



## 8 MAI

Un 8 mai sous les contraintes sanitaires, que nous avons tout de même commémoré en présence de Claude (ancien combattant), de Marie Claire, Alain et Yves.

Espérons que ce soit la dernière commémoration dans ces conditions et que l'on puisse se réunir à nouveau ensemble pour commémorer nos morts et respecter la minute de silence en mémoire de nos anciens combattants.





## FÊTE DE LA MUSIQUE

La Batucada TAK'ATTACK a proposé le soir de la fête de la musique une représentation accompagnée d'un verre de l'amitié. Malgré un temps incertain et très menaçant, vous avez été nombreux à venir y assister. Un grand merci à la troupe TAK'ATTACK pour ce joli moment de partage et de convivialité.





La commune et tout particulièrement son Maire sont heureux de vous présenter notre centenaire (photo non retouchée) !

## LA CHALAROSE DU FRÊNE

Les derniers mois qui se sont écoulés nous ont rappelé que le contexte sanitaire peut évoluer et impacter assez radicalement nos vies et habitudes. Il en va de même pour tous les êtres vivants.

Ainsi un œil attentif aura sans doute remarqué que certains frênes sont bien dégarnis, voire secs. Le péril pour eux vient de la Chalarose du Frêne (*Chalara Fraxinea* et *Hymenoscyphus Fraxineus*).

Cette maladie cryptogamique observée dès 2008 en France a malheureusement atteint notre belle région et s'y déploie. Due à un champignon microscopique qui pénètre par les feuilles de l'arbre et ou le collet (zone de jonction tronc / racines) elle touche les jeunes sujets comme les arbres adultes.

Il n'y a pas à ce jour de traitement ni mesure préventive et elle devrait être fatale pour la quasi-totalité des sujets, mis à part peut-être pour les adultes (diamètre supérieur à 100 cm).

Pour plus de détails sur les symptômes et l'avancement de la recherche je vous conseille de visiter le site mis en ligne par l'I.N.R.A. : [ephytia.inra.fr](http://ephytia.inra.fr)

Cette maladie affaiblissant les sujets jusqu'au dépérissement total, du problème sanitaire découle un problème sécuritaire. Le frêne se plaint dans notre région et on en trouve régulièrement aux abords des constructions. Si vous êtes concernés je vous conseille vivement de faire évaluer la dangerosité de la situation par un élagueur qualifié avant que l'état de l'arbre ne complique sérieusement toute intervention, et ce dès l'apparition des premiers symptômes (flétrissement des feuilles, houppier clairsemé, rameaux secs).

Victor DELAGE, Élagueur



# DECES



Armand SAURAT décédé le 16 Mars 2021.

Simone FLORANNE décédée le 18 Mars 2021.

Joséphine LOUIS décédée le 7 Avril 2021.

Le 7 avril dernier, le village de Frontignan de Comminges a rendu hommage à Joséphine LOUIS, laquelle s'en est allée à l'âge de 87 ans. Native de Bertren, elle a rejoint son époux Jean-Marie, Frontignacois de naissance, décédé trois mois plus tôt à 91 ans. Issus d'une des plus anciennes familles de la commune, ils s'y étaient unis en 1956. Bien que résidant à Saint-Gaudens, ils ne manquaient jamais une occasion d'assister aux banquets ou toute autre animation festive dans une belle ambiance de convivialité, autour du Maire, des conseillers et habitants du village. Musique, danse et bon petits plats entretenaient l'amitié, avant la triste parenthèse de la pandémie. C'était l'occasion de se raconter les souvenirs de la vie du village, comme l'avait fait Jean-Marie LOUIS dans son livre de mémoires publié le jour de ses 90 ans fêtés par le village et sa famille. Joséphine n'était jamais en reste pour apporter des anecdotes dans de grands fous rires communicatifs. Leur disparition a suscité beaucoup d'émotion dans un village touché ces derniers mois par plusieurs deuils douloureux. Après 64 ans de vie commune, de joie, de partage, de bonheur ils sont partis tous les deux. Un tourbillon enivrant les entraîne dans une valse joyeuse au son d'un accordéon qui a constamment jalonné leur vie

C.L

